

Date de dépôt: 29 novembre 2004

Messagerie

Réponse du Conseil d'Etat
à la question écrite de M^{me} Marie-Paule Blanchard-Queloz :
Domicile du Président de l'Office du tourisme de Genève

Mesdames et
Messieurs les députés,

En date du 8 septembre 2004, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une question écrite qui a la teneur suivante :

La Feuille d'avis officielle a fait état, dans son édition du 1^{er} septembre 2004, de la vente aux enchères d'un appartement en PPE à Genève, propriété de M. Christian Edwin Rey, domicilié à Crans sur Sierra, en Valais.

S'agit-il du président de l'Office du tourisme de Genève ?

Si oui, comment se fait-il qu'il soit domicilié en Valais ?

Quel est le montant de sa rétribution annuelle ?

RÉPONSE DU CONSEIL D'ETAT

L'Office du tourisme de Genève – Association des intérêts de Genève, ou Genève Tourisme, est une association de droit privé. Le président est élu par le comité, au terme de l'assemblée générale statutaire, pour un mandat de deux ans. Il est immédiatement rééligible et la durée consécutive des mandats ne peut pas excéder douze ans. Aucune exigence relative au lieu de résidence n'est formulée dans les statuts.

Genève Tourisme est chargé à la fois de l'accueil des touristes étrangers, de l'organisation de manifestations à Genève et d'actions de promotion

ciblées sur des marchés étrangers, recensées comme ayant un potentiel de visiteurs important pour Genève.

Genève Tourisme reçoit ses fonds de la Fondation du tourisme, laquelle est chargée de récolter le produit de la taxe de séjour (affectée à l'accueil des touristes étrangers) et des autres taxes sur le tourisme (taxe hôtelière, taxe additionnelle et taxe d'encouragement au tourisme), affectées aux actions promotionnelles.

Dans le cadre de ses actions de promotion à l'étranger, le canton de Genève effectue la quasi-intégralité de celles-ci sur un plan régional, avec les cantons de Vaud et du Valais, sous le label « Geneva Lake and Matterhorn Region », et ce depuis dix ans.

Le président de Genève Tourisme est par ailleurs, depuis 1999, président de la Société suisse des hôteliers. Il a été réélu à cette présidence nationale en 2002, pour un second mandat échéant à fin 2005. La qualité des relations entretenues avec d'autres cantons, et notamment des cantons alpins (Valais et Grisons), a favorisé l'accession du président de Genève Tourisme à ce poste. Cela n'est sans doute pas sans incidences favorables pour Genève, notamment par une meilleure prise en compte, depuis quelques années, du tourisme urbain dans le cadre des actions promotionnelles menées par l'office fédéral Suisse Tourisme.

Le président de Genève Tourisme est bien la personne concernée par la vente aux enchères d'un appartement, telle que mentionnée dans la Feuille d'avis officielle du 1^{er} septembre 2004. Son lieu de domicile n'est lié à aucune contrainte légale, réglementaire ou statutaire. La rétribution annuelle à la présidence de Genève Tourisme se monte à 50 000 F par année depuis 2003, année où Genève Tourisme a repris la direction et le contrôle de l'organisation des Fêtes de Genève. Enfin, l'intéressé travaille pour plusieurs sociétés sises à Genève.

Compte tenu de tous ces éléments, il appartiendra au comité de Genève Tourisme de considérer cette situation dans le cadre du renouvellement du mandat de l'actuel président.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les députés, à prendre acte de la présente réponse.

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

Le chancelier :
Robert Hensler

Le président :
Robert Cramer

ANNEXE

Secrétariat du Grand Conseil**Q 3591**

Question déposée par la députée :
M^{me} Marie-Paule Blanchard-Queloz

Date de dépôt: 8 septembre 2004
Messagerie

Question écrite**Domicile du Président de l'Office du tourisme de Genève**

La Feuille d'avis officielle a fait état, dans son édition du 1^{er} septembre 2004, de la vente aux enchères d'un appartement en PPE à Genève, propriété de M. Christian Edwin Rey, domicilié à Crans sur Sierre en Valais.

S'agit-il du Président de l'Office du tourisme de Genève ?

Si oui, comment se fait-il qu'il soit domicilié en Valais ?

Quel est le montant de sa rétribution annuelle ?